CONFLUENCES

bulletin d'informations municipales

Gargilesse-Dampierre

Le Confluent

N°1 (mandat 2014/2020)

Été 2014

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE P.3

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 23 MARS 2014 P.4

AGENCE POSTALE COMMUNALE P.5

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 25 MAI 2014 P.6

LA PAGE DE NOS ASSOCIATIONS

AUJOURD'HUI : L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES P.7

LA PAGE DE NOS COMMERCES ET ARTISANS

AUJOURD'HUI : L'AUBERGE DE LA CHAUMERETTE P.8

BRÈVES

HÔTEL DES ARTISTES P.9

PROJET DE TRAVAUX À LA MAIRIE P.9

GARGILESSE-DAMPIERRE ACCUEILLE

LA CAPEB P.9

LES PEINTRES DE MUROL, EXPOSITION À NE PAS MANQUER P.9

MAESTRO ! P.10

SUR LES CHEMINS DE LA GUERRE DE CENT ANS… P.11

LES « AMIS DE KUNGUR » SONT VENUS À GARGILESSE P.12

LE DOSSIER

ETE 1944 , IL Y A 70 ANS… EST-CE DÉJÀ SI LOIN ? P13

BIEN VIVRE ENSEMBLE P.21

INFOS PRATIQUES P.23

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que le conseil municipal vous présente le premier numéro de *Confluences*. En complément des lettres d'informations que vous recevez de façon épisodique selon les besoins, voici un bulletin plus complet que nous souhaitons pouvoir vous adresser deux fois par an. Il se veut le reflet des activités, nombreuses, de la commune.

Le choix du titre n'est pas un hasard. Outre la référence géographique d'un lieu que vous connaissez, il ambitionne d'incarner la volonté de réunir tous les habitants et amis de la commune, où qu'ils soient, des deux bourgs et de tous les hameaux de Gargilesse-Dampierre. Il s'adresse aussi à ceux qui s'intéressent à la vie de la commune, même si le quotidien les en tient éloignés.

Dans chaque numéro vous trouverez un dossier principal ainsi que la présentation d'une ou plusieurs associations. Nous y présenterons également dès les prochains numéros, des habitants de notre commune, que nous côtoyons sans pour autant bien les connaître.

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce premier numéro, en particulier Martine Sabroux-Idoux et Jacques Villeneuve ainsi que l'ensemble du conseil municipal, tout comme Françoise Lhuillier pour son visa orthographique.

Le dossier principal de ce numéro est consacré, en ce 70ème anniversaire de la seconde guerre mondiale, aux événements du maquis de Dampierre. Grand merci pour vos témoignages. Il est indispensable de ne pas oublier.

Bon été à toutes et tous, bonne réception de ce bulletin, bonne lecture, n'hésitez pas à nous faire part de vos avis et suggestions, et la suite... au prochain numéro !

Très cordialement,

Vanik Berberian
Pour le Conseil Municipal

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 23 MARS 2014 :

Résultats :

	GARGILESSE	DAMPIERRE	TOTAL	%
INSCRITS	170	116	**286**	
VOTANTS	132	84	**216**	**75,52**
NULS	7	1	**8**	**3,70**
EXPRIMÉS	125	83	**208**	**72,73**
Majorité obsolue des suffrages exprimés pour être élu au 1er tour : 105				% des exprimés
BERBERIAN Vanik	90	70	**160**	**76,92**
BONITHON Alain	103	73	**176**	**84,62**
CHANTRAINE Bernadette Cloé	89	76	**165**	**79,33**
MANÇOIS Marie-Claude	104	78	**182**	**87,50**
MARATHON Stéphane	78	47	**125**	**60,10**
NORMAND Gérard	92	68	**160**	**76,92**
PHILIPPE Didier	99	60	**159**	**76,44**
RIPOTEAU Marcel	84	54	**138**	**66,35**
SABROUX Martine	91	75	**166**	**79,81**
TEXIER-RICHARD Hélène	97	61	**158**	**75,96**
VILLENEUVE Jacques	87	66	**153**	**73,56**

Délégués des commissions communales :

	Délégués	Suppléants
Commission finances	Tous les membres du conseil municipal	
Commission des bâtiments communaux	PHILIPPE Didier RIPOTEAU Marcel IDOUX Martine	
Commission environnement	Tous les membres du conseil municipal	
Commission culture, tourisme, vie associative	VILLENEUVE Jacques TEXIER Hélène BERBERIAN Vanik BONITHON Alain	
Commission du matériel et des véhicules	RIPOTEAU Marcel NORMAND Gérard MARATHON Stéphane	
Commision voirie	NORMAND Gérard CHANTRAINE Cloé	
Commission informations municipales	IDOUX Martine VILLENEUVE Jacques	
Commision assainissement	MARATHON Stéphane BERBERIAN Vanik	
Commission des fêtes	Tous les membres du conseil municipal	
Commision d'appel d'offres	PHILIPPE Didier RIPOTEAU Marcel VILLENEUVE Jacques	NORMAND Gérard MANÇOIS Marie-Claude IDOUX Martine

Nom des délégués aux organismes extérieurs :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Communauté de Communes du Pays d'Eguzon - Val de Creuse	BERBERIAN Vanik	
	MANÇOIS Marie-Claude	
Syndicat des écoles et régie des transports scolaires	BERBERIAN Vanik	MANÇOIS Marie-Claude
	TEXIER Hélène	MARATHON Stéphane
Syndicat des Eaux de Maillet	NORMAND Gérard	PHILIPPE Didier
	BONITHON Alain	
Syndicat Mixte du Site du Lac d'Eguzon et de sa Vallée	BERBERIAN Vanik	CHANTRAINE Cloé
Syndicat Mixte du Pays Val de Creuse - Val d'Anglin	CHANTRAINE Cloé	RIPOTEAU Marcel
	NORMAND Gérard	VILLENEUVE Jacques
Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre	PHILIPPE Didier	
Syndicat Mixte de gestion de l'assainissement autonome dans l'Indre	BERBERIAN Vanik	MARATHON Stéphane
Syndicat intercommunal de gestion de la station d'épuration du Pin	BERBERIAN Vanik	RIPOTEAU Marcel
	MARATHON Stéphane	VILLENEUVE Jacques
Office de Tourisme d'Eguzon	CHANTRAINE Cloé	VILLENEUVE Jacques
Association de repas à domicile de St Plantaire	MANÇOIS Marie-Claude	IDOUX Martine
	CHANTRAINE Cloé	TEXIER Hélène
Association de soins infirmiers à domicile de St Plantaire	MANÇOIS Marie-Claude	NORMAND Gérard
	IDOUX Martine	CHANTRAINE Cloé
Delta-Revie ARGENTON	CHANTRAINE Cloé	MANÇOIS Marie-Claude

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Rappel des horaires d'ouverture : l'agence est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis de 14h à 17h et le samedi de 9h30 à 12h00. On peut également y trouver des informations pratiques et touristiques.

Autre service, une TABLETTE NUMERIQUE est à votre disposition à l'Agence Postale Communale dans le cadre d'une expérimentation dans quelques bureaux en France. Depuis le mois de novembre 2013 une tablette numérique est mise gratuitement à disposition. Vous pouvez accéder aux services de la Poste (Courrier, Banque Postale, la Poste Mobile, Suivi colis et courrier, la boutique du timbre, contact avec un conseiller de la Banque Postale, Conditions Générales de Vente) mais vous pouvez également accéder aux différents sites du service public et consulter des informations d'ordre administratif (Mairie, Site de Gargilesse, Service Public, Sécurité Sociale, Allocations Familiales, Pôle Emploi, LégiFrance, Amendes, Cadastre). Ce service est particulièrement utile pour les personnes ne disposant pas chez elles d'ordinateur ou les touristes de passage.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 25 MAI 2014 :

	GARGILESSE	DAMPIERRE	TOTAL	COMMUNE % des inscrits	INDRE % des inscrits	Circonscription Massif-Central Centre
INSCRITS	**166**	**116**	**282**		**173 323**	**3 371 274**
VOTANTS	**109**	**53**	**162**	**57.45**	**45.20**	**46.08**
BLANCS	**4**	**3**	**7**	**4.32**	**2.13**	**1.64**
NULS	**0**	**1**	**1**	**0.62**	**1.15**	**0.75**
EXPRIMÉS	**105**	**49**	**154**	**54.61**	**41.91**	**43.69**
				% des exprimés	% des exprimés	% des exprimés
Communistes (PORNET Aline)	0	0	0	0.00	0.37	0.03
Europe Décroissance (NOMAIN Jade)	0	0	0	0.00	0.02	0.02
Espéranto (PROVOST Marcelle)	0	0	0	0.00	0.29	0.23
Liste Bleu Marine (MONOT Bernard)	19	9	28	18.18	27.80	24.18
Nous Citoyens (THILLAYE Sabine)	1	0	1	0.65	0.85	1.08
Pour la France, agir en Europe (HORTEFEUX Brice)	19	9	28	18.18	20.82	21.38
Europe Citoyenne (ROBROLLE-MARY Béatrice)	3	0	3	1.95	1.10	0.51
Nouvelle Donne (DANIEAU Laurence)	4	1	5	3.25	2.27	2.84
Syndicat lutte contre les Banques (MICHEL Dominique)	0	0	0	0.00	0.00	0.01
Choisir notre Europe (DENANOT Jean-Paul)	20	8	28	18.18	14.44	15.82
Piratons l'Europe (BERETTONI Paul)	0	0	0	0.00	0.03	0.04
Féministes pour 1 Europe Solidaire (PLASSARD Karine)	0	0	0	0.00	0.01	0.07
Alliance écologiste Indépendante (HULOT M-Martine)	0	0	0	0.00	2.21	2.07
Lutte ouvrière (SAVRE Marie)	1	0	1	0.65	1.74	1.34
Pour une France Royale (DE PREVOISIN Robert)	0	0	0	0.00	0.04	0.02
Force Vie (GEORGETTE Gilles)	0	0	0	0.00	0.00	0.02
Parti Fédéraliste Européen (KNOBELSPIESS Romuald)	0	0	0	0.00	0.00	0.01
Debout La France (COURT-FORTUNE Patrice)	5	1	6	3.90	4.67	4.60
Front de Gauche (MOREL DARLEUX Corinne)	10	15	25	16.23	7.49	7.47
UPR (BROUSSEAU Vincent)	0	0	0	0.00	0.23	0.32
Régions et Peuples Solidaires (VATON Bernard)	0	0	0	0.00	0.00	0.02
Europe Ecologie (HEUSQUIN Clarisse)	11	0	11	7.14	6.21	6.88
Citoyens du Vote Blanc (OGER NIVARD Michelle)	0	0	0	0.00	0.05	1.06
Démocratie Réelle (POUJADE Xavier)	0	0	0	0.00	0.02	0.03
UDI Modem Les Européens (AUCONIE Sophie)	12	6	18	11.69	9.36	9.94

LA PAGE DE NOS ASSOCIATIONS

AUJOURD'HUI : L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Créée en 1943 pour améliorer les conditions de vie de ses adhérents (alimentation, loisirs des enfants) l'Association Familles rurales est aujourd'hui le premier mouvement familial à l'échelle nationale en nombre d'adhérents (180 000 familles). Son réseau couvre 10 000 communes regroupées en fédérations départementales (depuis 1951 dans l'Indre).

A Gargilesse, l'Association a été créée par Yvonne Carrat qui l'a d'abord présidée. Elle a ensuite été présidée par Germaine Le Nué, et depuis 2001, par Marie-Claude Mançois

Bureau	
Présidente : Marie-Claude Mançois	Vice-présidente : Pierrette Terret
Trésorière : Claudine de Bridiers	Secrétaire : Paulette Viaud

La mission la plus importante de l'Association consiste dans la gestion de **l'aide à domicile** pour les personnes âgées ou momentanément dans l'incapacité d'accomplir les tâches courantes lors de sorties d'hôpital ou de longues maladies. 7 aides ménagères soutiennent actuellement 16 personnes de notre commune (ménage, préparation des repas, toilettes, coucher). Le recrutement de ce personnel, la gestion du planning hebdomadaire et les facturations se font avec l'aide technique du canton et l'appui de la Fédération.

L'Association propose aussi un **atelier cuisine**, qui a lieu par roulement sur six communes : Cuzion, Gargilesse, Lourdoueix, Orsennes, Pommiers et Saint-Plantaire environ tous les deux mois. C'est l'occasion pour la vingtaine de personnes intéressées de confectionner un menu et de le déguster en toute convivialité, tout en recevant les conseils diététiques d'un membre de la Fédération.

Enfin chaque année l'Association propose un **voyage d'une journée** (l'an dernier à Rocamadour, cette année à Vichy).

Pour dégager des recettes supplémentaires, une fois par an **l'Association présente un spectacle** (chanteurs, causeurs berrichons) et organise une tombola à la Ferme du Château : depuis 2011 c'est la troupe des Cabotins qui présente des sketches humoristiques et une comédie. Le 29 mars dernier elle a joué « L'héritage diabolique de tata Odette » de Jérôme Dubois.

Dans notre commune : 30 familles ont adhéré cette année. N'hésitez pas à adhérer à votre tour ! 22 euros par famille. NB La carte vous donne droit à des réductions dans certains commerces et pour les spectacles d'Equinoxe.

L'Association participera au
SALON DE L'HABITAT POUR PERSONNES ÂGÉES Halle Polyvalente (Rue de la Grenouille) à ARGENTON SUR CREUSE organisé par les coordinations gérontologiques d'Argenton sur Creuse et d'Eguzon)
Vendredi 26 septembre de 14h-18h et Samedi 27 septembre de 10h-18h. Entrée gratuite
L'association proposera : pendant les 2 jours :
- information sur les aménagements du logement et les aides pour financer les travaux
- atelier « Equilibre »
  Vendredi de 15h à 18h : atelier diététique sur le thème de l'ostéoporose

LA PAGE DE NOS COMMERCES ET ARTISANS

AUJOURD'HUI : L'AUBERGE DE LA CHAUMERETTE

« Bonnes tables de l'Indre » :

l'Auberge de la Chaumerette distinguée par La Bouinotte (Hors série 2014)

"Du goût, du joli, du frais". Telle est la devise d'Hannah, jeune chef passionnée qui a su créer une ambiance chaleureuse dans un cadre qui lui ressemble et où l'on se sent bien.

Texte : Jeanine Berducat • Photos : Yvan Bernaer

Hannah et Anthony Jones ont repris l'Auberge de la Chaumerette en 2011. Un véritable défi car l'établissement, situé à côté du camping, avait vu se succéder moult gérants qui proposaient uniquement de la restauration rapide. *« Nous avons été séduits par le cadre, la verdure, au bord de la rivière, nous souhaitions donner un nouvel élan au restaurant en proposant une cuisine de qualité et du fait maison ».*

Pari réussi ! Trois ans plus tard, la cuisine d'Hannah a de nombreux adeptes et il vaut mieux réserver si on veut avoir une table dans cette auberge par ailleurs recommandée par *le guide du Routard*.

Le couple a débuté dans la restauration à Badecon-le-Pin où il a œuvré durant cinq ans, travaillant avec les producteurs locaux, se forgeant une belle réputation. Et pour cause : Hannah fait elle-même ses pains en fonction du plat qu'elle présente, la farine vient du moulin de St-Denis-de-Jouhet, le fromage, de Gargilesse, la bière servie au bar est fabriquée à Orsennes ou en Creuse. Elle prépare aussi ses confits de canard, ses pâtés, ses foies gras, y ajoutant ce zeste de savoir faire aromatisé aux épices de son jardin qui leur donne ces saveurs bien particulières.

Véritable alchimiste du goût, Hannah adore la cuisine française et italienne. Elle essaie, expérimente, modifie jusqu'à satisfaction de son palais. Elle a appris la subtilité de l'équilibre entre les aromates, les plats à mijoter façon grand mère : la cuisine est un art qui demande de l'amour et du temps. *« Ici l'important, c'est ce qu'il y a dans l'assiette »*. Pas de chichis autour !

Un menu unique est concocté par Hannah et servi par Anthony pour 12,50 euros le midi en semaine et 18,50 euros les samedi, dimanche midi et le samedi soir. Mais pas plus de 40 couverts pour préserver cette cuisine faite maison.

L'Auberge de la Chaumerette, c'est aussi un lieu qui se veut à la bonne franquette et où l'on se sent bien. La fibre artistique d'Hannah a apporté beaucoup de charme par petites touches. Une vieille comtoise, un poêle dans la cheminée, de longues tables de bois avec des sets à carreaux, des livres anciens qui parlent du Berry. Le canapé rouge et les fauteuils invitent à l'échange, c'est le coin salon de thé qui fonctionne tous les après-midis avec dix-huit thés différents et les petits gâteaux d'Hannah dont raffolent les gourmands.

A savoir

- Fermé le lundi toute la journée et le dimanche soir.
- Les spécialités :
  - Cassoulet et ses confits de canard maison
  - Les pâtisseries !
- Les formules :
  - Le midi : menu unique à 12, 50 €.
  - Samedi et dimanche midi, samedi soir : menu à 18,50 €.

Pratique

L'Auberge de la Chaumerette
La Chaumerette
36190 Gargilesse
Tél. 02 54 01 08 33

Article reproduit avec l'aimable autorisation de la rédaction de La Bouinotte

BRÈVES

HÔTEL DES ARTISTES

Certains s'interrogent ; mais pourquoi la commune ne le rachète-t-elle pas ?

Parce que la commune n'a plus la compétence économique qui a été transférée par la loi à la communauté de communes. Or, de manière générale, une collectivité n'a pas à se substituer de façon automatique et systématique à toutes défaillances des entreprises. Elle peut cependant, dès lors que l'activité concernée a un rôle essentiel dans le contexte local (ce qui est manifestement le cas concernant cet établissement), étudier l'opportunité de s'investir directement dans le projet.

En l'occurrence, après 3 saisons passées, constatant la carence de l'initiative privée, la collectivité (la communauté de communes) pourrait s'y intéresser. Reste cependant la question du prix des murs qui, pour l'instant, est très élevé et ne facilite pas la reprise de l'établissement.

Nous espérons tous que l'hôtel des artistes reprendra au plus vite ses activités, puisque des pourparlers de reprise sont en cours avec les propriétaires.

PROJET DE TRAVAUX À LA MAIRIE

Des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et d'amélioration énergétique sont à l'étude. Nous espérons pouvoir les réaliser en 2015.

GARGILESSE-DAMPIERRE ACCUEILLE

LA CAPEB

La **CAPEB** (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Schuler le 28 juin à Gargilesse. En présence de Monsieur le Préfet de l'Indre, des deux sénateurs MM. Mayet et Pinton, ainsi que du président de la chambre des métiers de l'Indre M. Degay. Étaient également présents plusieurs maires ou représentants des communes du canton ainsi que Pierre Petitguillaume, ancien président de la chambre de métiers.

A cette occasion, les artisans ont exprimé leur très vive inquiétude quant à la situation économique actuelle et sur les obligations administratives diverses et à venir, qui pèsent lourdement sur leur activité.

LES PEINTRES DE MUROL, EXPOSITION À NE PAS MANQUER

Parmi les nombreuses expositions de la saison, il est une exposition exceptionnelle à découvrir « les peintres de l'école de Murol ». A l'instar de l'école des peintres de Crozant-Gargilesse, de nombreux peintres se sont réunis à Murol tout proche de St. Nectaire dans le Puy-de-Dôme. En accord avec le musée municipal de Murol, le **Musée Serge Delaveau** accueille 36 œuvres de ces peintres. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet européen de route des sites peints par les peintres impressionnistes ou plus largement, paysagistes.

Exposition à découvrir jusqu'au 21 septembre.

MAESTRO !

Pendant le mois de septembre dernier, si ensoleillé, vous avez sans doute remarqué des fléchages « Maestro » dans Gargilesse et de gros camions stationnés à l'entrée du village. Avec un peu de chance vous avez peut-être même entrevu de loin une équipe de tournage au Confluent, des décors de plâtre dans la cour de la ferme du château, ou un tournage nocturne sur la place du château et Angela du Haut-Verger en agent de la circulation armée d'un talkie-walkie ? C'est le moment pour vous d'aller voir le résultat ! Le joli film réalisé par Léa Fazer est sur les écrans depuis le 23 juillet. Le scénario qui évoque le tournage d'un film et la relation entre un vieux réalisateur et un jeune comédien est aussi émouvant qu'amusant, le jeu des acteurs brillant (Michael Lonsdale et Pio Marmaï) mais la vraie jolie surprise pour vous sera de reconnaître des lieux familiers filmés avec tendresse et si bien mis en valeur qu'ils en deviennent un personnage même du film. Un film poétique et drôle qui met en valeur les paysages et alentours de Gargilesse.

L'histoire : inspirée de la relation entre le cinéaste Eric Rohmer et Jocelyn Quivrin (qui disparut trop jeune avant de pouvoir le tourner, dont il avait commencer à écrire le scénario avec Léa Fazer), le film raconte la complicité grandissante entre un réalisateur vieillissant, qui sait savourer les plaisirs de la littérature comme de la vie, et un jeune acteur étourdi, impatient de réussir et de séduire la jeune fille dont il est amoureux.

SUR LES CHEMINS DE LA GUERRE DE CENT ANS…

Notre région compte plusieurs sites médiévaux remarquables, souvent mal connus du grand public. Pour valoriser ce patrimoine, les trois associations des Amis de la forteresse de Cluis-Dessous , du château de la Prune-au-Pot se sont unis avec ceux de la tour de Sainte-Sévère en 2011. La jeune association, présidée par Alexandre Godin et baptisée « Fédération des Chemins de la Guerre de Cent ans », a bâti (avec l'aide de l'Université de Limoges) le **projet d'une route touristique de 165 km** qui traverserait trois régions et départements, de Boussac dans la Creuse à Chauvigny dans la Vienne en passant par Saint-Benoît-du-Sault dans l'Indre, pour assurer une meilleure visibilité des sites, organiser des expositions itinérantes ... Sur une trentaine de sites potentiellement concernés, dix-sept propriétaires ont déjà accepté de s'inscrire dans ce projet, dont ceux du château de Gargilesse qui ont répondu parmi les premiers et notre commune a été choisie pour la tenue d'un premier colloque organisé par l'association avec le soutien de l'Académie du Centre, en présence de notre maire et du préfet de l'Indre, le samedi 12 avril 2014.

La journée à la Ferme du Château de Gargilesse a été dense et le public nombreux (une centaine de personnes)! Six historiens et chercheurs ont successivement apporté des éclairages complémentaires sur cette période (de 1337 à 1453). Noelle Cherrier-Leveque, professeur agrégée d'histoire, a retracé l'histoire générale, bien mouvementée, de notre région, située à la frontière entre les possessions du roi d'Angleterre en Aquitaine et celles du roi de France au Nord, où les petits seigneurs ont parfois eu du mal à faire leur choix. Grâce à Georges Meignier, élève conservateur, nous avons ainsi suivi les tribulations du seigneur Louis de Marval qui chevauche d'abord aux côtés du Prince Noir (anglais) avant de passer dans le camp du roi de France (ce dernier lui « offrant » généreusement un château à conquérir, le château de Jansay). Françoise Michaud-Fréjaville, professeur honoraire à l'Université d'Orléans, a décrit les exactions des « bandes » comptant une centaine d'hommes à la solde des partisans de l'un ou de l'autre qui ravageaient et rançonnaient les villes et villages (d'où nous vient le mot de « bandit »). Malgré leurs doux surnoms (« Robinet » , « Perrinet ») , les « écorcheurs » n'hésitaient pas à se payer sur la population, faisant razzia sur le vin, les céréales et incendiant la ville avant de repartir. Ils échangeaient leurs prisonniers de marque contre rançon, comme l'a exposé Marc du Pouget, directeur des Archives départementales (le contrat étudié par ses soins exigeait une rançon de 5000 écus d'or, des ceintures ferrées d'agent, des chevaux…).

L'archéologue et ingénieur au CNRS Armelle Querrien, qui a fouillé la forteresse de Cluis, nous a parlé de l'importance des fortifications dans cette guerre : sur l'ordre du roi , élévation des remparts de ville, comme à Argenton, reconstruction de château, comme à Gargilesse en 1462, fortification d'églises comme à Lourdoueix-Saint-Michel en 1445. La population est contrainte à exercer le guet, parfois bien loin de son domicile (ex. les habitants de Fougerolles condamnés à faire le guet à Chateauroux) . Vincent Portier, professeur au collège Rollinat de Chateauroux, nous a exposé le cas précis de Cluis-Dessous qui a été une forteresse de grande importance, dont le seigneur au 12e-13e siècle battait monnaie, mais pour lequel nous manquons d'archives. L'archéologie peine à dater les murs, trop souvent remaniés, mais obtient des datations très précises grâce aux éléments en bois, ou à la forme des ouvertures qui évoluent avec l'armement. Enfin les organisateurs ont fait le point sur l'avancée de leur projet et annoncé que deux étudiants sont déjà recrutés pour organiser et effectuer des visites guidées cet été.

La rencontre se déroulant sur la journée entière, c'est à Isabelle (café de Dampierre) que le soin de la restauration avait été confié. Pour clore joliment cette journée ensoleillée une visite guidée de l'église et du château de Gargilesse, a enchanté les participants…**A suivre donc !**

LES « AMIS DE KUNGUR » SONT VENUS À GARGILESSE :

A l'initiative d'Hélène et de Jean-Sébastien Texier, avec le concours logistique de jeunes (et moins jeunes) de la commune, plus de 30 familles venant de 9 pays (France, Suisse, Espagne, Italie, USA, Angleterre, Irlande, Allemagne, Russie), ayant adopté leur enfant à l'orphelinat de Kungur (Russie) se sont retrouvées à l'occasion du 14 juillet à La Chaumerette.

Pour ce rassemblement des familles, l'association « Pour Kungur » a invité Olga Tereshenko et Svetlana Barsukova, l'ancienne et la nouvelle directrice de l'orphelinat. C'est la 1ère fois qu'elles quittaient leur pays. Une quarantaine d'enfants ont ainsi pu retrouver les directrices de la maison des enfants, qui ont si bien pris soin d'eux alors qu'ils attendaient de rencontrer des parents. Gargilesse et son maire, Vanik Berberian, ont hébergé bien des émotions durant ces quelques jours, et ce ne sont pas les rares gouttes de pluie ! qui ont atténué la bonne humeur des enfants, des parents et des dames de l'orphelinat. Plusieurs objectifs ont motivé cette réunion. L'association «Pour Kungur», qui a offert un minibus à la Maison des enfants en avril dernier, a programmé ce rassemblement de familles pour remercier les dames de l'orphelinat du merveilleux travail qu'elles font pour les enfants de leur établissement. Il était important qu'elles voient comme les enfants sont heureux dans leur nouvelle famille. Une autre ambition de cette réunion était d'aider les enfants à une «réconciliation» avec leur passé, et leur montrer qu'ils peuvent être fiers de qui ils sont.

Moment fort encore : les sensations partagées avec des enfants du village ou en vacances dans les avions du manège, en accès gratuit, installé à l'initiative de la commune, grâce à une subvention du Conseil Général, pour les fêtes du 14 juillet.
Il venait compléter les animations prévues, concert de chansons françaises et stands de produits régionaux. Malheureusement, le feu d'artifice traditionnel du 14 juillet a dû être annulé en raison du très mauvais temps.

Ces enfants, adoptés en Russie qui vivent aux quatre coins du monde, ont passé quelques heures très agréables à Gargilesse. Il n'y a pas de frontière pour accueillir, faire plaisir aux enfants.

Prochain événement «Pour Kungur» : Le spectacle du GargilesseBand ! Les «enfants, ados et plus» de Gargilesse et ses alentours proposeront leur spectacle annuel dans la bonne humeur et le plaisir de faire plaisir, le 16 août prochain, à 19h30, au lieu-dit «La Chaumerette» , en faveur des enfants de l'orphelinat. « Qu'on se le dise ».

LE DOSSIER

ETE 1944 , IL Y A 70 ANS… EST-CE DÉJÀ SI LOIN ?

Enfants ou adolescents, les habitants de la commune qui étaient à Dampierre le 27 juillet 1944 n'ont pas pu oublier cette journée... C'est à l'aide de leurs témoignages croisés que nous l'avons reconstituée…

La commune au début de la guerre

Au début de la guerre, la commune de Gargilesse-Dampierre compte plus de 500 habitants pour la plupart agriculteurs, mais aussi épicière, charron, maçons, maréchal-ferrant, sabotier. Depuis plusieurs décennies une partie de ces familles a trouvé un travail et un logement à Paris. Certains travaillent aux grands magasins du Bon Marché comme Marie Sabroux, Berthe et Adolphe Duchateau, d'autres dans des administrations ou des grandes entreprises : Gaston Bourdin est huissier à l'Assemblée Nationale, Emile Boudoul dans une compagnie d'électricité qui sera nationalisée en 1946.

Mais avec la mobilisation des hommes, puis l'occupation de Paris, ces familles qui avaient gardé des liens avec Dampierre s'y regroupent progressivement. Madame Cazy s'installe dans la maison familiale, sur la place. Marie Boudoul, venue en vacances, ne repart pas (son mari Emile est fait prisonnier et coupera du bois en Tchéquoslovaquie dans un camp de bûcherons jusqu'à la fin de la guerre). Le fils de Marie, Roger Thomas, trouve du travail comme apprenti tailleur à Argenton et sa petite fille Michèle va à l'école de Dampierre, avec l'institutrice Thérèse Baudat. En 1944, Marie garde même le bébé d'une de ses sœurs restée à Paris. Dans la maison voisine la fille de Sylvain et Octavie Guichard n'est pas rentrée à Tours et reste chez ses parents avec son petit garçon Jean-Claude. Des jeunes gens viennent retrouver leurs parents et grands-parents au village : Pierrot Sabroux, mécanicien dans l'armée de l'air est démobilisé en 1940, son cousin Georges Duchateau fuit le STO en 1943. Guy de Saint-Andéol descend lui aussi du train pour l'Allemagne et franchit la ligne de démarcation le même jour avec sa femme Luce, enceinte, et sa belle-sœur Suzanne pour se cacher à Dampierre.

La commune accueille aussi des réfugiés d'Alsace-Lorraine : Jeanne Pethe (aujourd'hui Chantraine) quitte la Meurthe-et-Moselle redevenue allemande. Elle se souvient être venue à pied d'Amboise, poussant la poussette de son fils Jean-Louis, pendant que ses trois jolies sœurs blondes transportaient leurs ballots en brouette**.** Elles trouvent d'abord refuge chez M. Lagautrière à La Chassaigne, puis à Dampierre au cœur du village**.**

Avec la guerre, on manque de sucre et on doit fabriquer son savon… Les fermes tournent au ralenti car elles manquent de bras mais les habitants s'entraident pour les récoltes de fruits, les moissons, les foins, les vendanges. Personne n'a faim.

L'institutrice, Thérèse Baudat, emmène les enfants des écoles ramasser des glands, qui aussitôt torréfiés, permettront d'offrir aux familles un substitut de café.

Elle organise de petites fêtes où sont invités les parents : sur cette photo un cortège de « mariés » dans lesquels on reconnaît ***Jacot Militon et Mireille Baudat.***

(photo transmise par Michèle Kalifa)

Une région stratégiquement importante

Le 11 novembre 1942, la zone libre est envahie et les premières troupes allemandes apparaissent dans le département de l'Indre. En mai 1943 un bataillon antiaérien de la Luftwaffe est chargé d'assurer la protection du barrage d'Eguzon « enjeu stratégique de première importance » (à sa construction en 1929 le barrage était le plus grand d'Europe). Deux officiers, quatre cents sous-officiers et hommes de troupe, vingt-huit prisonniers russes employés aux corvées y sont postés. Le château de Chateaubrun est réquisitionné et désormais les habitants de la commune peuvent croiser des troupes allemandes. Michèle Boudoul se souvient les avoir vues défiler au pas de l'oie à Cuzion et Ginette Villeneuve (Mme Pétoin) déjeune le jour de son certificat d'études à Eguzon dans une salle pleine de soldats. Mais la commune reste préservée.

Dans le même temps la Résistance se renforce, s'organise et se regroupe dans l'organisation FFI. A Dampierre comme ailleurs, des Résistants sont spécialisés dans le sabotage des voies ferrées, des ponts et des attaques de camions d'approvisionnement qu'ils exécutent grâce au matériel parachuté depuis l'Angleterre. **Robert Dubranle** (35 ans), **Jean Genestet** (43 ans) et **Etienne Rabier** employés à la SNCF, **Arthur Pion** (32 ans) et son frère **Arthème** agriculteurs à Celon en sont les principaux acteurs.

NB . Membre du maquis de Dampierre jusqu'en juillet 44, **Étienne Rabier**, est ensuite affecté comme instructeur au maquis du Blanc. Arrêté et torturé, en juillet, avec son camarade Machélidon, il est déporté par le convoi 1267 parti de Belfort le 29 aout 1944, avec un groupe de membres de « l'armée secrète » de l'Indre . Il meurt en déportation en 1945 à Neuengamme.

La voie ferrée Paris-Toulouse, près de Châteauroux, été 1944

Les Anglais ont l'intention d'envoyer la RAF bombarder le barrage, mais la Résistance locale propose une alternative qui préserve la population : le Russe Georges Sintchenko (21 ans) et Paul Vallaud, tous deux électriciens au barrage d'Éguzon encadrent les sabotages de pylônes électriques. Vallaud fait même exploser les deux transformateurs de la centrale électrique le 31 décembre 1943 la mettant hors d'usage pendant trois mois.

Un coin de verdure propice à un maquis

Le ravin boisé du Moulin Garat avec ses maisons abandonnées se prête à l'installation d'un maquis. Le village de Dampierre est un peu à l'écart et pourtant tout proche d'Eguzon et des grands axes de communication routiers et ferroviaires (Toulouse-Paris).

Ce maquis, créé par ***Aimé Esmelin (alias Soulié)***, instituteur communiste, qui en sera le coordonnateur et l'inlassable cheville ouvrière, pendant toute la guerre compte environ quatre-vingt-dix personnes en 44, selon Georges Pirot qui précise : Sous les ordres d'un état-major important composé du lieutenant-colonel Roland Despains (24 ans), des commandants René Gillet , Aimé Esmelin, des capitaines Emile Mer, Henri Ferret, du lieutenant Carré, il y avait (entre autres et par ordre alphabétique) : Henri Bret (63 ans) charpentier à Montchevrier, Gustave Chantraine, René Decreuse, Georges Duchateau tous trois de Dampierre, Robert Duris (44 ans) maçon à la Jarrige, et son fils Roger, Gabriel Fauguet fermier à Orsennes, Louis Guichard instructeur des maquisards, Fernand Lemaître (31 ans) ex instituteur, Joseph Micat, Pierrot Sabroux, et Roger Thomas tous les trois jeunes de Dampierre. Plusieurs jeunes filles (Jacqueline Brigand, Jacqueline Lapommerais…) apportent leur aide pour le secrétariat et les liaisons.

Après l'attaque du maquis de Jeu-les-Bois qui fit 23 victimes, le maquis de Dampierre accueille une vingtaine de ses maquisards. Parmi eux le capitaine Maurice Desfougères, Yolande dite Yoyo Gerbaud (Rapoport) et Françoise Désemblanc (***ces deux jeunes filles appartenaient au groupe des collégiens de La Châtre, qui luttèrent dès 1941 par leurs tracts et leurs inscriptions contre le nazisme et la collaboration. Leur camarade Salem, arrêté en 1942, fera le tour des camps pour finir à Auschwitz dont il reviendra miraculeusement).***

Une population qui soutient la Résistance

Touchés par la guerre, les habitants de la commune s'organisent, d'abord pour soutenir les prisonniers avec la participation enthousiaste des jeunes, Georges Duchateau et Pierre Sabroux, on monte de petits spectacles à Dampierre (représentations théâtrales et tours de chants) dont nous avons retrouvé les programmes de juillet 43, mars et avril 44. Marcelle Jamet organise des concerts à Gargilesse. Elle vient aussi en aide aux Juifs poursuivis par la gestapo. Thérèse Baudat, quant à elle, en héberge en continu des familles entières.

Quand le maquis s'installe sur la commune, de nombreux habitants lui viennent en aide.

Marie Decreuse (*la grand-mère d'Yvette Auroy)* prête un temps sa maison (*l'actuelle boutique de la poterie*) pour des réunions de l'Etat-Major FFI**.** Marcelle Jamet collecte de l'argent. Thérèse Baudat met à la disposition des maquisards sa voiture (qu'on lui emprunte même tacitement !). Elle relaie constamment les informations et sa cantine d'école sert d'infirmerie. Elle qui n'a jamais tenu un fusil aura sa carte d'ancien combattant.

Plusieurs habitants font passer des messages. René Lagautrière se souvient encore du mot de passe qu'il devait donner au maquisard (Genestet) qui attendait son message oral au barrage d'Eguzon « Forges-tu le fer de la patrie ? ». Marcel Ripoteau, tout gamin était chargé de transmettre des phrases mystérieuses pour le compte de son père agent de liaison « La vache a fait son veau ». Dans l'étourderie de ses sept ans, il fallait parfois lui rafraîchir la mémoire « Tu n'as pas de message pour moi, gamin ? ».

Sans être eux-mêmes activistes, la plupart des habitants de la commune participent tacitement à la résistance (non sans angoisse après juin 1944, car on sait de quoi sont capables les compagnies SS). ***Yoyo s***'en souvient avec émotion : personne n'ignorait son activité d'agent de liaison et tous protégeaient la jolie blonde en socquettes qui sillonnait le département à vélo, et ne rentrait pas toujours chez ses parents à la Châtre (*les Villeneuve n'hésitent pas à l'héberger, elle et son amie Françoise).*

Yoyo, (Yolande Gerbaud) en 1944

Les familles des jeunes résistants cachent des grenades, des fusils et des toiles de parachute dans leur four à pain ou dans leur grenier à foin (familles Boudoul, Bourdin, Decreuse, Sabroux). La maison achetée par la famille Jacob (Delavaud) sur la place est un véritable arsenal.

Dans le bas du village, au bout du chemin de l'ancien lavoir, et bien cachés à l'abri des bouchures et des arbres sont regroupés voitures et camions qui servent aux déplacements des résistants. Qui peut l'ignorer ?

Enfin les fermiers de la commune et de ses environs contribuent généreusement à nourrir les maquisards et leurs prisonniers.

Juin 44 : Avec le débarquement allié en Normandie la guerre s'intensifie dans la région Centre.

La sinistre division SS « das Reich » qui compte près de 18 000 hommes est revenue du Front de l'Est à Toulon en 1942. Elle reçoit l'ordre de remonter vers la Normandie et d'éradiquer la Résistance au passage, sans épargner la population civile considérée comme complice. Ses compagnies fusillent, pendent et déportent les Résistants « terroristes », tuent des civils et incendient des maisons et une de ses brigades accomplit deux massacres consécutifs : à Tulle le 9 juin (99 pendaisons et 149 déportés au camp de concentration de Dachau) et à Oradour-sur-Glane le 10 juin (634 victimes).

Au même moment, les actions de la Résistance sur les gares, les villes et les voies de communications se multiplient. Sous le commandement de ***Roland Despains***, les résistants attaquent le vendredi 9 juin 1944 un convoi de carburant destiné à la 2e division SS « Das Reich » stationné en gare d'Argenton sur Creuse. L'action réussit rapidement. Trois résistants sont tués mais les soldats de l'escorte allemande sont faits prisonniers et emmenés au maquis. La ville d'Argenton se croit libérée.

Le commandement allemand envoie alors à la rescousse la terrible ***colonne « Der Führer »*** *:* deux cents hommes surexcités (sous l'effet d'amphétamines ?). Ces hommes vont abattre aveuglément les civils qu'ils croisent dans la rue puis dans les maisons.

À la gendarmerie, les hommes sont arrêtés et fusillés. A la gare, les Allemands veulent abattre tous les cheminots. Le chef de gare, Vautrin, qui parle allemand, parlemente longuement et arrive à sauver ses douze camarades, qui sont pris en otages.

En tout 174 otages sont emmenés au Petit-Nice, où ils passent une nuit terrible en attente d'être fusillés. Mais le lendemain l'interprète choisi par les Allemands Jean-Marie Cubel, de son vrai nom *Lothaire Kübel* , un alsacien, professeur d'allemand au collège qu'ils prennent pour un compatriote, parlemente et sauve presque tous les otages sans papiers. Quinze malheureux sont mis dans un camion. Deux parviennent à s'échapper, les autres sont abattus dans les carrières de Gramagnat. Parmi eux, deux collégiens…

Le 12 juin ont lieu les obsèques des victimes. **En tout 67 victimes** (56 hommes, femmes et enfants civils, 11 résistants, soldats du *Premier régiment de France* et gendarmes).

Rolande Lagautrière (qui habitait alors Celon) a 14 ans lorsqu'elle assiste à ***la cérémonie funèbre***. La sonnerie aux morts au milieu des sanglots des familles lui glace le sang.

Photo fournie par Rolande Lagautrière

A la suite de cette attaque d'Argenton, **le maquis de Dampierre a hérité d'une quinzaine de prisonniers qui vont être cantonnés au Moulin Garat**. Les Dampierrois les voient passer pour la corvée d'eau sous la garde des maquisards.

27 juillet 1944 : le massacre de Dampierre

Le jeudi 27 juillet les maquisards, qui ont reçu un ordre de dispersion le 24 à la suite d'une alerte, regagnent peu à peu le Moulin Garat pendant que des membres de l'Etat-major sont réunis à la ferme de Château Gaillard. Mais les miliciens de Châteauroux ont été bien renseignés… Ils guident une colonne de SS, sous les ordres du lieutenant-colonel Stenger, colonne vouée aux actions mobiles, pour « nettoyer » les maquis.

Les fusillés de Château Gaillard

Une partie de la compagnie SS se dirige sur Château Gaillard. Elle terrorise au passage la femme du meunier Emile Charasson au pont de Foy (Marie « Toto ») qui a juste le temps de se cacher derrière la roue du moulin. Les soldats incendient sa maison, persuadés qu'elle contribue à nourrir le maquis (témoignage de René Lagautrière).

A la ferme de Château-Gaillard les Allemands surprennent en plein déjeuner les maquisards FFI Sylvain **Braud**, 22 ans, habitant Saint-Denis-de-Jouhet, le lieutenant Jean-Louis **Carré**, 20 ans, mosellan, et les deux capitaines Henri **Ferret**, 47 ans, et Emile **Mer**, 46 ans, tous deux cheminots. Ils arrêtent les ouvriers agricoles Jean **Louis** et son fils Marcel **Louis ,** ainsi que le fermier Albert Chauvin. Ils font aligner ces hommes au bord de la mare, mains sur la nuque, sous la surveillance de fusiliers mitrailleurs. Toute l'après-midi les soldats pillent la ferme et chargent leur camion de vaisselle et de linge, mangent, boivent, massacrent les animaux pendant que la femme du fermier, Marceline Chauvin et sa fille sont gardées par des sentinelles dans le hangar.

Cependant, n'écoutant que son courage, le jeune maquisard ***Roger Thomas,*** (*photo de 1942 fournie par Michèle Kalifa*) qui a vu arriver les Allemands à Dampierre veut prévenir son PC malgré les supplications de sa mère. Arrivé à Château-Gaillard, il n'a que le temps de confier ses armes à l'ami qui l'accompagne, Serge Alloyant. Cerné par les Allemands, il est lui aussi aligné au bord de la fosse.

En fin de journée les SS mettent le feu à la ferme. Les prisonniers libérés au Moulin Garat sont chargés de désigner les « maquis ». Un officier SS relâche alors Albert Chauvin devant la ferme dévastée. La nuit tombe et les autres vont être fusillés. Mais un des prisonniers libérés par les Allemands (un polonais enrôlé de force dans l'armée nazie) profite du désordre dû à l'incendie pour parler au fusilier, tirer Roger Thomas à l'écart et le cacher sous un escalier. Roger l'avait toujours traité avec humanité, il lui rend la monnaie de quelques cigarettes et d'un peu d'eau fraîche en lui sauvant la vie). Marcel Ripoteau se souvient, lui, qu'un maquisard est venu se réfugier chez son père le soir même à Frulon. Agent de liaison et donc inconnu des prisonniers allemands, il avait eu le temps de cacher son arme dans la boue et de persuader les Allemands qu'il était juste venu acheter des vivres à la ferme (s'agit-il de Serge Alloyant ?).

Les six autres hommes sont fusillés par deux auto-mitrailleuses conduites par des officiers. Ce sera une bien triste tâche de les sortir de la mare quand les Allemands seront partis.

- **Le martyre du fermier de la Mothe**

A la ferme de la Mothe toute proche, en début d'après-midi, les Allemands se heurtent à la résistance du fermier **Lucien Déchéron.** Ils l'arrachent à sa famille et l'entraînent à un km de là, le tabassent sauvagement et le fusillent. Il laisse une veuve et six enfants dont le plus jeune, Marcel, n'a que 3 ans…

- **A Dampierre, « on a évité un Oradour sur Glane » ?**

Guy Baudat tout minot se souvient de l'arrivée de deux jeeps auto-mitrailleuses sur la place. Avec son copain Gérard Magnain ils se cachent aussitôt, conscients du danger. Mauricette Sabroux (Allély) qui a 10 ans, voit ensuite arriver sur la place une centaine de SS et un officier de la Wehrmacht, accompagnés d'autant de miliciens. Ils arrivent là en même temps que les groupes qui investissent Château Gaillard et les Minières. Ils tiennent des cartes et cherchent le chemin du Moulin Garat. Il pleut, certains allemands se réfugient dans l'école, et madame Baudat sous la menace de leurs armes leur donne de fausses indications pour les retarder (il n'y aurait pas de chemin pour Château Gaillard ou le Moulin Garat). D'autres fouillent les maisons environnantes à la recherche de chevaux et de vivres (des œufs en particulier) à réquisitionner. Ils cherchent aussi un certain Micat et le demandent … à Clément Micat lui-même qui affirme ne pas savoir où il est. Le malheureux doit les accompagner de maison en maison à sa propre recherche !

Yoyo passe sur la place avec son vélo. Des miliciens la retiennent, lui proposent de l'emmener avec eux à Paris (elle est si jolie). Elle est en danger car elle a sur elle un pli pour l'Etat-Major. Heureusement une diversion se produit : un homme passe en courant, les miliciens se précipitent pour l'arrêter. Bien que blessé il parvient à s'enfuir et Yoyo profite de l'incident pour se réfugier chez Madame Cazy qui lui donne un imper et lui conseille de prendre à pied à travers champ. Elle dormira à la belle étoile**.**

Les Allemands et les miliciens apportent à Madame Cazy des paniers d'œufs, elle doit préparer des omelettes. Elle retient les miliciens et les allemands autant qu'elle peut, jouant sur leur connaissance commune de Paris pour faire durer le bavardage. A l'étage sa fille et son gendre M. Magnain restent cachés. Courageusement, elle discute avec l'officier allemand qui parle bien français et joue avec son petit-fils « Madame, ce n'est pas beau la guerre ! ». Elle tente elle aussi de brouiller les pistes « Un château ? Moi je suis parisienne et je n'en connais pas dans la région ! » affirme-t-elle quand on lui demande le chemin de Château Gaillard (*témoignage de Jean-Pierre Magnain*). Plusieurs Dampierrois rapportent qu'un désaccord serait intervenu à ce moment-là entre le lieutenant SS qui souhaitait regrouper les habitants et le commandant de la Wehrmacht qui s'y serait opposé évitant sans doute un autre Oradour-sur-Glane**.** Il faut savoir que la compagnie qui arrive à Dampierre sous le commandement du lieutenant-colonel Stenger se rendra coupable du massacre de Maillé en Indre et Loir le 25 août 1944 qui a fait 124 victimes dont les âges vont de 3 mois à 89 ans.

Ce qui est sûr, c'est qu'en ce début d'après-midi la plupart des familles ont le temps de prendre la clé des champs avec leurs vaches : Yvette Juillet (Auroy), Marie Boudoul et sa petite troupe d'enfants (sa fille Michèle et ses neveux Christiane et Bernard). Le bébé rit : ce doit être un jeu, ces bonds dans les champs de blé . D'autres paysans, occupés aux moissons ont vu passer les camions et restent cachés dans les bois ou rejoignent les hameaux voisins. Monsieur Cazy qui a ordre de rassembler les hommes prévient au contraire les fermiers de la Chassaigne qu'ils doivent s'enfuir. Ils dormiront dans les champs à Béthenet et Champarnoux. Dans la soirée Madame Baudat, son fils Guy, sa « bonne » (Jeanine Jurisko, petite juive qu'elle cache) et la famille de Mauricette se réfugient dans une cabane de vigne aux Baux où tous passent la nuit dans l'angoisse.

Les morts du Moulin Garat

Les Allemands arrivés aux Minières ont pris un otage pour les mener au Moulin Garat. Mais les quelques maquisards présents sur ces lieux au moment de l'attaque, alertés par les coups de feu en plein déjeuner ont eu le temps de se replier, cachés par les bouchures, de suivre le lit de la Gargilesse. Ils passeront la nuit dans les bois. Au matin ils se rendent à Orsennes dans la ferme de Louisette et Gabriel Fauguet, bien connus pour leur soutien aux résistants, qui leur offrent le petit déjeuner (témoignage de Françoise Désemblanc).

Malheureusement, on retrouvera trois de leurs compagnons FFI fusillés dans ce ravin : Pierre **Bordat**, un parisien de **20 ans**,

Roger Duris **(21 ans)** de la Jarrige,

et le Hongrois Vincent **Csali (41 ans),** ces deux derniers ayant probablement voulu prévenir leurs camarades de l'arrivée des Allemands

Quant au malheureux Camille **Bruneau (20 ans)** pris en otage aux Minières, il est fusillé, de dos, après que les Allemands ont feint de le libérer.

Les Allemands depuis Dampierre et Château Gaillard descendent au Moulin Garat avec leurs chenilles et des carrioles réquisitionnées pour remonter les armes et munitions qui ont été trouvées sous un énorme rocher, près du Moulin Garat. Albert « Charron » (Chauvin) est attelé à une charrette comme une bête de trait et manque mourir sous la charge. « Quelques-uns des hommes ainsi requis furent brutalisés sous prétexte qu'ils mettaient de la mauvaise volonté à exécuter la corvée qui leur était imposée» (*rapport du sous- préfet de la Châtre*).

Dans l'après-midi, tous les habitants de la région entendent une déflagration très violente : les Allemands qui n'ont pas le temps de tout emporter ont fait sauter le dépôt d'armes et d'explosifs. Des débris de roches tombent à Dampierre et René Lagautrière raconte que la poussière et les menus débris recouvrent les plantes jusqu'à la Chassaigne. Le plastic destiné aux voies ferrées et aux pylônes vient de sauter !

Après les fusillades, les explosions, pour tous ce sera une nuit d'angoisse… et le lendemain la consternation de découvrir les corps des onze victimes de la violence nazie, tombées pour la liberté … **« Tout cela devrait être gravé dans la mémoire des jeunes… »** (Rolande Lagautrière).

Nous remercions Mauricette Allély, Yvette Auroy, Guy Baudat , Cloé Chantraine, Maurice Gateau, Michèle Kalifa, René et Rolande Lagautrière, Jean-Pierre Magnain, Ginette Pétoin, Yolande Rapoport et Marcel Ripoteau pour leur témoignage précieux.

<u>Autres Sources utilisées :</u>

Rapport du sous-préfet de La Châtre par Pierre Cerclier, 5 mars 1945
"Résistance Indre et vallée du Cher", par Georgette Guéguen-Dreyfus, Éditions sociales, 1970
Mémoires d'un petit paysan du Boischaut Sud de l'Indre par Georges Pirot 1981
Dampierre 27 juillet 1944 « N'oublions pas », Mairie de Gargilesse*, 1*994
L'été 1944 par Alain Giévis et Jean-Louis Laubry. Bulletin ASPHARESD n°12,1996
Le barrage d'Eguzon (1941-1944), un enjeu stratégique, bulletin de l'ASPHARED n°19, 2005
DVD : *Les sentiers de la mémoire dans le Boischaut Sud* édité par l'ANACR où figurent les lettres témoignages de Simone Charpentier sur l'attaque du Château Gaillard et Françoise Désemblanc sur l'attaque de Dampierre (2009).

- 1945 -

- 31 juillet 1994 - 50ème anniversaire -

- 27 juillet 2014 - 70ème anniversaire -

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies **sont autorisés** :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des déchets verts,
c'est interdit !

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants. La toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage domestique : des composteurs individuels sont à votre disposition à la Communauté de Communes d'EGUZON (Tél : 02 54 47 47 20)
- Le broyage et le paillage : petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager.
- La déchèterie : vous pouvez y déposer vos déchets verts, ils y seront valorisés
- Autre astuce : la tonte mulching, permet de laisser l'herbe finement coupée sur place

LES PLANTATIONS

Les distances à respecter :

A défaut de règlements ou d'usages locaux, les distances de plantation énoncées par l'article 671 du Code civil sont les suivantes :

- Les arbres, dont la hauteur est supérieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 2 mètres de la propriété voisine.
- Les arbres ou arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 0,5 mètre de la propriété voisine.

Comment mesure-t-on la distance de plantation ?
La jurisprudence considère que la mesure doit être effectuée, à partir du centre du tronc, pris au niveau du sol, jusqu'à la limite séparative des propriétés.

L'entretien :

Même lorsque les distances légales sont respectées, il arrive que des branches ou des racines empiètent chez le voisin. Le législateur a édicté des règles :

- Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Si les branches de votre voisin surplombent votre terrain, vous ne devez pas les couper vous-même, mais vous pouvez exiger l'élagage. Si votre voisin n'obtempère pas, le tribunal d'instance, à votre demande, le condamnera à élaguer.
- Par contre, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. Vous ne pouvez contraindre votre voisin à le faire, mais vous pouvez les coupez de votre propre initiative.
  Attention ! Couper soi-même les racines peut mettre en danger la vie de l'arbre, causer un préjudice, c'est un acte qui engage votre responsabilité.

« On est responsable pour toujours de ce qu'on a apprivoisé » - *Antoine de Saint-Exupéry*

Bien vivre ensemble, c'est aussi veiller à ce que de nos amis les bêtes ne dérangent pas le voisinage.

LES ABOIEMENTS :

Les nuisances sonores d'animaux appartenant à des particuliers, tels que les aboiements de chiens, relèvent de la réglementation des bruits de voisinage.
Aucune preuve, ni mesure acoustique n'est exigée dès lors que le bruit porte atteinte à la tranquillité publique en raison de l'une de ces 3 caractéristiques : sa DURÉE, sa RÉPÉTITION ou son INTENSITÉ.

Quelques pistes à explorer :
Il faut lister, dans un premier temps, les situations qui font aboyer le chien, avec une observation objective : quand, comment, combien de temps, où, avec qui ?
Chaque cas est unique et dépend de la relation que maître et chien entretiennent au quotidien. Mieux vaut consulter un vétérinaire.

- Aboiement envers les autres chiens : participer à des séances de socialisation.
- Aboiement lors de visites : ignorez le chien, ne le regardez pas, accueillez les personnes comme si de rien n'était.
- Aboiement contre les promeneurs qui passent devant la maison : mettre une clôture qui occulte la vue du chien ou ne pas le laisser dehors sans surveillance, car il ne fait que sont travail de gardien !
- Aboiement quand le chien est seul : faire une thérapie comportementale avec un comportementaliste pour apprendre au chien le détachement.

LA DIVAGATION :

La divagation des animaux peut être source d'accidents (circulation, morsures…), de dégradation de biens privés ou publics, voire de diffusion de maladies. Il est donc interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

- Quand un chien divague-t-il ?

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

- Quand un chat divague-t-il ?

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié, trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

- Et pour les autres animaux ?

La loi ne donne pas de définition de l'état d'errance ou de divagation pour les autres espèces animales. Toutefois, la jurisprudence considère en général qu'un animal, qui n'est pas un chien ou un chat, est considéré comme errant ou en état de divagation dès lors qu'il est trouvé sans gardien sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique.

Ces articles sont extraits des différents codes, lois et décrets d'ordre général.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Tél : 02 54 47 83 11 – Fax : 02 54 47 71 22
mairie.gargilesse-dampierre@wanadoo.fr

Jours et heures d'ouverture du secrétariat **:**
Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :
9 H 00 à 12 H 30 - 14 H 00 à 17 H 30
Mercredi : 9 H 00 à 12 H 30
Samedi : 9 H 30 à 12 H 30

AGENCE POSTALE COMMUNALE ET OFFICE DE TOURISME

Tél : 02 54 25 53 46
office-tourisme.gargilesse@wanadoo.fr

Jours et heures d'ouverture **:**
Du lundi au vendredi (sauf le mardi) : 14 h à 17 h
Samedi : 9 H 30 à 12 H

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'EGUZON

3 rue du Moulin de l'Etang – 36270 EGUZON
Tél : 02 54 47 47 20
cdc.eguzon@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE de "la Canie"

commune de BARAIZE

Jours et heures d'ouverture **:**
Lundi – Mercredi – Jeudi – Vendredi : 14 H à 18 H
Samedi : 10 H à 13 H

SYNDICAT DES EAUX DE MAILLET

3 rue de la Garenne – 36340 MAILLET

Tél : 02 54 25 11 43
syndicateauxmaillet@wanadoo.fr

Imprimerie George Sand - 36400 La Châtre - 02 54 06 11 11